

Nom du produit : PEL'RONT ROUGE
Ref.Nr.: BDS001407_2_20130208
Date de création/révision : 08.02.13 Version : 1.0
Remplace : BB39431

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

PEL'RONT ROUGE

Vrac

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
 Touwslagerstraat 1
 9240 Zele
 Belgium
 Tel.: +32(0)52/45.60.11
 Fax.: +32(0)52/45.00.34
 E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Asemanrinne 13, 08500 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

France:

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

1 / 10

Nom du produit :	PEL'FONT ROUGE	Date de création/révision :	08.02.13 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS001407_2_20130208	Remplace :	BB39431

la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé:	non-classifié
Physique:	non-classifié
Environnement:	non-classifié
Autres dangers :	non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient:

4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone

Symbol(s) de danger : F : FACILEMENT INFLAMMABLE



Xn : NOCIF



Phrases de risque (R) : R11: Facilement inflammable.
R20: Nocif par inhalation.
R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.
R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases de conseils de prudence (S): S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23: Ne pas respirer les vapeurs.
S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S33: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

2.3. Autres dangers

Aucun(e)

Nom du produit : PEL'FONT ROUGE
Ref.Nr.: BDS001407_2_20130208

Date de création/révision : 08.02.13 Version : 1.0
Remplace : BB39431

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	203-550-1	30-60	F,Xn	11-20-36/37-66	A
acétone; diméthylcétone	67-64-1	200-662-2	30-60	F,Xi	11-36-66-67	A
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	201-159-0	10-30	F,Xi	11-36-66-67	A

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone		108-10-1	203-550-1	30-60	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H332,H319,H335	A
acétone; diméthylcétone	01-2119471330-49	67-64-1	200-662-2	30-60	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	A
butanone; méthyléthylcétone		78-93-3	201-159-0	10-30	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	A

Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Déplacer le sujet à l'air frais Pratiquer la respiration artificielle seulement si le sujet ne respire plus Obtenir immédiatement une assistance médicale
Ingestion :	Donner de l'eau à boire en abondance Déplacer le sujet à l'air frais Obtenir immédiatement une assistance médicale

Nom du produit :	PEL'RONT ROUGE	Date de création/révision :	08.02.13 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS001407_2_20130208	Remplace :	BB39431

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	Nocif par inhalation. Symptômes: maux de gorge, toux, essoufflement, difficultés respiratoires graves, maux de tête.
Ingestion :	Symptômes : abdominal pain, dizziness, diarrhea, cough, headache
Contact avec la peau :	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux :	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges de vapeur/air explosifs
Forme des produits de décomposition dangereux
CO,CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié



Nom du produit :	PEL'RONT ROUGE	Date de création/révision :	08.02.13 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS001407_2_20130208	Remplace :	BB39431

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
 L'équipement devra être mis à la terre
 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
 Assurer une ventilation adéquate
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Laver à fond après l'usage
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais bien ventilé.
 Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peintures

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	VME	20 ppm
		VLE	50 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien			
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	VME	20 ppm
		VLE	50 ppm



Nom du produit : PEL'RONT ROUGE
Ref.Nr.: BDS001407_2_20130208

Date de création/révision : 08.02.13 Version : 1.0
Remplace : BB39431

acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
		VLE	1000 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse			
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
4-méthylpentane-2-one; méthylisobutylcétone	108-10-1	VME	50 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	1210 mg/m3
		VLE	2420 mg/m3
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Protection individuelle :

Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

Assurer une ventilation adéquate

inhalation :

En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.

Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)

la peau et les mains :

Porter des gants

(caoutchouc butyl)

les yeux :

Porter des lunettes.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : état physique :	Liquide.
couleur :	Rouge.
odeur :	Solvant.
pH :	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	< 0 °C
Vitesse d'évaporation :	Non connu.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	0.85 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Auto-inflammabilité :	> 200 °C



Nom du produit : PEL'RONT ROUGE Date de création/révision : 08.02.13 Version : 1.0
Ref.Nr.: BDS001407_2_20130208 Remplace : BB39431

Viscosité : 70 Sec (ASTM CF 4).

9.2. Autres informations

COV: 695 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation : Nocif en cas d'ingestion.
Contact avec la peau : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux

Donnés toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétone; diméthylcétone	67-64-1	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	> 20 mg/l



Nom du produit : PEL'FONT ROUGE
Ref.Nr.: BDS001407_2_20130208

Date de création/révision : 08.02.13 Version : 1.0
Remplace : BB39431

		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

non-classifié

Donnés ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
acétone; diméthylcétone	67-64-1	IC50 algae	> 100 mg/l
		LC50 fish	> 100 mg/l
		EC50 daphnia	> 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données expérimentales disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données expérimentales disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de renseignements disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas de données expérimentales disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
 Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

Emballage contaminé : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et



Nom du produit : PEL'FONT ROUGE
Ref.Nr.: BDS001407_2_20130208
Date de création/révision : 08.02.13 Version : 1.0
Remplace : BB39431

..... nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: PEINTURES

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 3
ADR/RID - Code de classification:F1

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Non
IMDG - Marine pollutant: No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D/E)
IMDG - Ems: F-E, S-D
IATA/ICAO - PAX: 305
IATA/ICAO - CAO: 307

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.
Directive 99/45/CE



Nom du produit :	PEL'FONT ROUGE	Date de création/révision :	08.02.13 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS001407_2_20130208	Remplace :	BB39431

Règlement (CE) No 1272/2008
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	Tableau n°84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	606: Cétones, benzoquinone

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des phrase de risques:

R11: Facilement inflammable.
R20: Nocif par inhalation.
R36: Irritant pour les yeux.
R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

*Explication des mentions de danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

